



# Mettez-vous à l'abri du CAMBOUI ... rallongez votre GARANTIE !

**Moteur cassé, boîte de vitesse HS, boîtier d'injection flingué ... pas de panique avec le contrat Garantie MOTO de RAC France**

**RAC France – SA au capital de 5.335.715 Euros – 379 954 RCS Lyon  
109 Boulevard Stalingrad 69100 Villeurbanne ([www.racfrance.fr](http://www.racfrance.fr))**

RAC France prend le relais de la garantie constructeur pour la durée du contrat.

- Sans plafond de remboursement dès lors que la garantie constructeur serait applicable
- Avec ou sans une franchise de 200 €
- Renouvellement de votre contrat chaque année au tarif de souscription
- Possibilité de couvrir votre moto jusqu'à 10 ans
- Pas de délais de carence / Vous êtes couvert dès la souscription du contrat

**Le coût d'une telle « extension » : environ 200 Euros par an**

Cette « extension » de garantie peut être souscrite si vous êtes assuré à la Mutuelle des Motards ... mais aussi et c'est une exclusivité rocket-3.org directement via votre concessionnaire, vendeur professionnel !

Demandez à votre concessionnaire, vendeur professionnel de **prendre contact avec Wilfird FAZILLE – 06 07 46 88 54 / [wfazille@racfrance.fr](mailto:wfazille@racfrance.fr)**

Rocket-3.org ne vend, ni ne reçoit de commission sur les contrats qui seraient conclus.  
De la même manière nous ne garantissons en aucun cas la qualité du service de RAC France